

Ville de Moudon Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1 Case postale 1510 Moudon www.moudon.ch Conseil communal T 021 905 88 88 F 021 905 88 89 cc@moudon.ch

Moudon, le 7 mai 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon Séance du 6 mai 2025 Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 74/25

Demande d'un crédit d'étude de CHF 294'000.- TTC pour l'aménagement d'une zone de détente, de sport et de loisirs au Champ-du-Gour, parcelle 1399

- vu le préavis de la Municipalité No 74/25;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide:

- 1. accorde un crédit de CHF 294'000.- TTC pour l'aménagement d'une zone de détente, de sport et de loisirs au Champ du Gour, parcelle 1399, dont à déduire les éventuelles subventions cantonale et fédérale,
- 2. considère que le présent préavis répond au postulat de Daniel Perret-Gentil intitulé « Création de jardins » et à la motion de Christophe Gertsch intitulée « Pour la création d'une zone sportive, de loisirs et de rencontre »,
- 3. prend acte que la dépense sera reportée et comptabilisée dans le(s) même(s) compte(s) que l'actif ou les actifs faisant l'objet de ce préavis,
- 4. prend acte qu'en cas de refus du préavis final ou l'abandon du projet, la dépense sera immédiatement et entièrement amortie,
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 74/25 est accepté par 31 voix, 10 avis contraires et 5 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 6 mai 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL Le Président

ilien Pittet